

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Portable : .....  
E-mail : .....

L'adresse est indispensable pour le reçu fiscal. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Les informations ne peuvent pas être réutilisées de manière incompatible avec la finalité pour laquelle elles ont été collectées. Toutes les données recueillies resteront strictement confidentielles. La durée de conservation des données est de 2 ans.

## Je soutiens le Fonds de Dotation Philancia.

Montant du don : ..... € Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Philancia.

Par carte :      

N° :

Date d'expiration :

Date et signature :

Par RIB. Veuillez joindre votre RIB avec ce bulletin.

### Vous pouvez également rejoindre le Cercle des Dalons

« *Dalon, rentre dans l'ron* » : ce cercle est un réseau d'excellence d'hommes et de femmes partageant les mêmes valeurs de solidarité et soucieux de pouvoir agir pour l'avenir des îles de l'Océan Indien en s'associant à un projet majeur de santé publique.

L'adhésion au Cercle est basée sur un système de contribution annuelle autour de 4 niveaux de soutien possibles et vous offrant un programme de reconnaissance personnalisé à la hauteur de votre engagement :

Dalon : de 2 000€ à 5 000€/an.

Dalon parrain : 10 000€/an.

Dalon bienfaiteur : 20 000€/an.

Collège des fondateurs : 50 000€/an et plus.

Impôt sur le revenu : Je bénéficie d'une économie d'impôts et recevrai un reçu fiscal me permettant de faire valoir mes droits à la déduction auprès de l'administration fiscale. La réduction d'impôt est égale à 66% du don. Par exemple, un don de 1000€ ne coûte que 340€ ; celui de 100€ ne coûte que 34€. Cette réduction est retenue dans la limite de 20% du revenu imposable, l'excédent éventuel peut être reporté sur cinq ans.

## Bulletin à retourner à Philancia

73 rue des Navigateurs, 97434 Saint-Gilles les bains

Tél : 02 62 45 76 10 / Fax: 02 62 45 68 88 / Email: [contact@philancia.fr](mailto:contact@philancia.fr) / [www.philancia.fr](http://www.philancia.fr)

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008.

Fonds de dotation déclaré en préfecture de Saint Denis le 17 mai 2011 et publié au JO du 2 juillet 2011